

Bachelier en management du tourisme et des loisirs

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais III			
Code	ECTO3B32CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage a pour objectif de continuer à développer la langue anglaise parlée et écrite. Elle vise à préparer l'étudiant à entrer dans la vie professionnelle (solliciter un emploi, rédiger des écrits commerciaux, présenter des informations de manière professionnelle, ...).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**
- 2.1 Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires
 - 2.6 Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté à la correspondance et à la communication client en anglais dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme
 - formuler par écrit ou oralement des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées à la correspondance commerciale et à la communication client en anglais
 - tenir une conversation téléphonique de base en anglais fluide et structuré avec un client fictif dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme
 - acquérir le vocabulaire spécifique au monde du travail et l'utiliser tant oralement que par écrit
 - rédiger un CV attractif en anglais
 - rédiger une lettre de motivation en anglais cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles
- être préparé à un entretien d'embauche en anglais

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECTO3B32CLAA Monde du travail ENG III

24 h / 2 C

Contenu

- Correspondance commerciale : lettres et e-mails commerciaux

- Contacts téléphoniques
- Approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"
- Démarche de recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, Soft Skills)
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive, inductive, interactive et progressive
- Théorie
- Exercices dirigés
- Jeux de rôles, simulations
- Travail en autonomie
- Travail régulier
- Présentations orales
- Travaux écrits
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices supplémentaires publiés sur ConnectED
- Exercices de révision
- Evaluation continue
- Questions/réponses
- ...

Sources et références

- "English Vocabulary in Use Advanced" (McCarthy & O'Dell)
- Linguahouse.com
- TedTalk
- Youtube
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Documents
- Notes de cours
- Sites internet
- Videos
- Slides
- ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue pendant tout le Q1 (présence et participation active en classe, exercices oraux, travaux écrits, ...)
- = 10% de la note finale de janvier
- Examen écrit (70%) et oral en janvier (20%) = 90% de la note finale de janvier (Q1)

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de janvier auront un examen écrit (80%) et oral (20%) en août/septembre (Q3) portant sur la matière du Q1 = 100% de la note finale de septembre. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention à part signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation	Exe + Exo	90			Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement et d'évaluation sont l'anglais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue anglaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Principe général : La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, la note de l'activité d'apprentissage est automatiquement la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Evaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Evaluation du Q1 et du Q3: toutes les parties de l'examen doivent être présentées (partie orale ET écrite). En cas d'absence non justifiée, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Le travail journalier de toute l'année n'est plus pris en compte dans l'évaluation finale du Q3.

Pour toutes les sessions: un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).